



Conseil Général de
Villars-sous-Yens

CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SOUS-YENS

Convocation : lundi 9 décembre 2024 à 19 heures

à la grande salle de Villars-sous-Yens

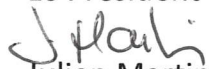
1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 28 octobre 2024 - adoption
3. Admission, démission, assermentation
4. Ordre du jour : acceptation
5. Lettres et pétitions
6. Communications municipales
7. Communications du bureau
8. Préavis municipal N° 07/2024 : Budget 2025
9. Préavis municipal N° 08/2024 : sur la refonte du règlement Intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires du district de Morges (2010) en Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences Secondaires
10. Préavis municipal N° 09/2024 : Statuts de l'Association Intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection Civile District de Morges
11. Propositions individuelles et divers.

A l'issue de cette séance, un repas sera servi à l'Auberge Communale de Villars-sous-Yens.

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du Greffe municipal tél. 021/800 40 85 ou par e-mail : greffe@villars-sous-yens.ch jusqu'au **lundi 2 décembre 2024, dernier délai.**

Conseil Général de Villars-sous-Yens

Le Président


Julien Martin

La Secrétaire


Alice Sonnenberg



Les personnes qui désirent faire partie du Conseil général de Villars-sous-Yens voudront bien s'inscrire auprès de la secrétaire, Mme Alice Sonnenberg : alice_sonnenberg@hotmail.com ou au 078 633 63 50.